



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000756

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention de licence Lettres de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) comporte deux spécialités : Lettres classiques et Lettre modernes.

La spécialité Lettres modernes, essentielle dans toute composante lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSH), offre à ses étudiants une solide connaissance de base dans le domaine de la langue et de la littérature françaises.

La spécialité Lettres classiques, seule spécialité de ce type dans un rayon de 250 km, offre une formation pluridisciplinaire en grec, latin et français, à la fois dans le domaine linguistique, littéraire et civilisationnel.

Dans chacune des deux spécialités, il existe deux parcours : un parcours généraliste, et un parcours Professorat des écoles.

Sans exclure la possibilité d'exercer un métier en rapport avec la langue, la culture ou la communication, généralement après une formation complémentaire (rédacteur, correcteur, chargé de communication...), le principal débouché demeure la poursuite d'études en master, et notamment le master Métiers de l'enseignement, proposé à l'UBO.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	58
Nombre d'inscrits en L2	46
Nombre d'inscrits en L3	63
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	1 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence Lettres de l'UBO constitue une formation indispensable au sein d'un établissement généraliste offrant une formation universitaire de proximité dans le domaine littéraire et linguistique. Organisée en deux spécialités, Lettres modernes et Lettres classiques, et offrant deux parcours dans chacune des deux spécialités, un parcours généraliste, et un parcours Professorat des écoles, la formation permet à l'étudiant d'acquérir, outre des connaissances disciplinaires (langues, littérature française, littérature comparée, linguistique...), des compétences additionnelles (informatique, langues étrangères...) et transversales (méthodologie, recherche documentaire...) qui lui permettent de poursuivre ses études en master, et notamment le master Métiers de l'enseignement.

Une bonne application du Plan Réussite en Licence a rendu possible un accompagnement réel des étudiants, que ce soit par le tutorat, les enseignants référents, ou par des unités d'enseignement (UE) spécifiques (notamment l'UE7) ou encore par des enseignements de mise à niveau (comme la consolidation des fondamentaux en langue pour les étudiants de première année de licence (L1) organisée depuis septembre 2010).

Le dossier comporte toutefois quelques lacunes, notamment la question du devenir des étudiants, non renseignée. Les informations concernant l'origine des étudiants ne sont pas suffisamment développées (aucune indication quantitative n'est présente dans le dossier). Enfin, l'impact des évaluations des enseignements par les étudiants n'est pas approfondi.

Une meilleure prise en compte par l'équipe pédagogique de ces données devrait permettre à cette mention une meilleure diversification des débouchés professionnels.

- Points forts :

- Les compétences additionnelles et transversales sont particulièrement valorisées, notamment pour la spécialité Lettres classiques.
- Une bonne application du Plan Réussite en Licence.

- Points faibles :

- Les données concernant l'origine et le devenir des étudiants ne sont pas renseignées : une connaissance approfondie de ces données est nécessaire à un pilotage raisonné.
- L'évaluation des UE et de la formation par les étudiants, organisée à l'échelle de l'établissement, ne semble pas entièrement adoptée : l'équipe pédagogique de la mention gagnerait à se saisir de ces données pour les confronter à ses pratiques et à la structure de la formation.
- La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et l'ADD (Annexe Descriptive au Diplôme) sont perfectibles, sur le fond et sur la forme, afin de valoriser le profil des diplômés en lettres.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

A l'examen du dossier, on a l'impression d'une juxtaposition de deux spécialités : une meilleure harmonisation des deux spécialités apporterait un plus à la mention.

Une meilleure connaissance de l'origine et du devenir des étudiants permettrait un pilotage raisonné.



L'équipe pédagogique gagnerait à se saisir de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants afin de les analyser et, le cas échéant, d'en tenir compte pour faire évoluer la structure de la maquette, le contenu des enseignements et/ou les pratiques pédagogiques.

La diversification des débouchés paraît possible grâce à une valorisation du profil des diplômés, par l'amélioration de la fiche RNCP et l'ADD ainsi que par des actions de valorisation auprès de différents partenaires.